



Val de Seiche
et d'Ise

Syndicat Intercommunal
d'Assainissement

SI AVSI

PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	4
<input type="checkbox"/> CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5
<input type="checkbox"/> Organisation administrative du service	5
<input type="checkbox"/> Conditions d'exploitation du service	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'abonnements	5
<input type="checkbox"/> Caractéristiques du réseau de collecte	5
<input type="checkbox"/> Ouvrages d'épuration des eaux usées	5
<input type="checkbox"/> Glossaire	6
<input type="checkbox"/> TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
<input type="checkbox"/> Fixation des tarifs en vigueur	7
<input type="checkbox"/> Prix du service de l'assainissement collectif	7
<input type="checkbox"/> Recettes d'exploitation	7
<input type="checkbox"/> INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	8
<input type="checkbox"/> FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	9
<input type="checkbox"/> Travaux engagés et programmes pluriannuels de travaux adoptés au cours de l'exercice	9
<input type="checkbox"/> Etat de la dette	9
<input type="checkbox"/> Amortissements réalisés	9
<input type="checkbox"/> Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	9
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	10
<input type="checkbox"/> CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	11
<input type="checkbox"/> Organisation administrative du service	11
<input type="checkbox"/> Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	11
<input type="checkbox"/> Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	11
<input type="checkbox"/> TARIFICATION, RECETTES ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	12
<input type="checkbox"/> Tarifs des contrôles	12
<input type="checkbox"/> Recette d'exploitation du service.....	12
<input type="checkbox"/> Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	12

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- *Organisation administrative du service*

Le syndicat organise intégralement le service d'assainissement sur les communes de Chartres de Bretagne, Noyal Châtillon sur Seiche, Pont Péan, Orgères, Saint Erblon.
Estimation de la Population desservie : 24 411 habitants
La compétence a été transférée à Rennes Métropole au 1^{er} janvier 2015.

- *Conditions d'exploitation du service*

Le service est exploité en régie. L'exploitation des ouvrages a été confiée à la société Véolia dans le cadre d'un marché de prestation de services d'une durée de 5 ans (2012 à 2016).

- *Nombre d'abonnements*

Abonnements domestiques

Abonnements	2013	2014	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	9 428	9 619	+ 2 %

Autorisations de déversements d'eaux usées non domestiques

Nom de l'établissement	Activité	Date de signature	Durée de validité
PSA Citroën	Automobile	27/06/2011	5 ans
RENAULT KERTRUCKS	Automobile	17/11/2011	5 ans

- *Caractéristiques du réseau de collecte*

Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire [km]	2013	2014	Variation
Réseau séparatif	134,3	137,6	+2,5 %
Réseau unitaire	0	0	0 %

- *Ouvrages d'épuration des eaux usées*

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration de Saint Erblon.
Cet ouvrage de traitement reçoit également les effluents du BOCOSAVE.

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées aération prolongée
Commune d'implantation : Saint Erblon
Lieu-dit : Le Perry
Capacité nominale : 32 000 Équivalent habitant

Prescriptions de rejet

Arrêté du 16/09/2009
Milieu récepteur du rejet :

Du 01/06 au 30/11

Paramètre :	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
- DBO5	14	95
- DCO	54	93
- MES	20	94
- NTK	5	88
- Pt	0,8	91

Du 01/12 au 31/05

Paramètre :	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
- DBO5	25	89
- DCO	90	85
- MES	30	90
- NTK	10	78
- Pt	1	88

Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration :

Tonnage de boues [TMS]	2013	2014	Variation
Boues produites	505,18	443,93	- 12,1 %

• *Glossaire*

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NTK : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
C 15.186 28/05/2015	Assainissement – Tarifs de la redevance d'assainissement

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

• Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Évolution du tarif de l'assainissement collectif

	1 ^{er} jan 2014	1 ^{er} jan 2015	Variation
Part de la collectivité			
Part Fixe – Abonnement * [€ HT/an]	0	0	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	1.66	1.66	0 %
Redevance et taxes			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,19	0,19	0 %
TVA	10 %	10 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2014	1 ^{er} jan 2015	Variation
Collectivité	199,2	199,2	0 %
Redevance de modernisation des réseaux	22,80	22,80	0 %
TVA	22,2	22,2	0 %
TOTAL [€ TTC/m³]	244,2	244,2	0 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,04 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,002 €/l

• Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2013	2014	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	1 961 791 €	2 002 334 €	+ 2,1 %

■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	2013	2014
Taux de desserte par des réseaux de collecte eaux usées	99,2 %	99,2 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	86	86
Conformité de la collecte des effluents, des équipements d'épuration et de la performance des ouvrages d'épuration	100 %	100 %
Conformité du système d'assainissement aux dispositions complémentaires de l'arrêté préfectoral	Conforme	Conforme
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0,91	1,82
Taux moyen de renouvellement des réseaux (moyenne sur 5 ans)	1,45 %	1,47 %
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	70	70
Durée d'extinction de la dette	3	2,1

■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- *Travaux engagés et programmes pluriannuels de travaux adoptés au cours de l'exercice*

Le tableau ci-dessous fait apparaître la liste et les montants financiers des travaux engagés et des programmes de travaux adoptés au cours de l'exercice.

Objet des travaux	Montant de travaux
Total des travaux engagés	61 563 €

- *Etat de la dette*

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014
Encours de la dette au 31 décembre	1 769 500 €
Remboursements au cours de l'exercice	201 590 €
dont en intérêts	51 662 €
dont en capital	149 928 €

- *Amortissements réalisés*

	2014
Montant des amortissements	785 042 €

- *Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service*

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur : préparation d'un règlement de service métropolitain, harmonisation des tarifs et des niveaux de service à l'échelle de Rennes Métropole.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

■ CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- *Organisation administrative du service*

Le syndicat organise intégralement le service d'assainissement non collectif sur les communes de Chartres de Bretagne, Noyal Châtillon sur Seiche, Pont Péan, Orgères, Saint Erblon.

Nombre d'installations concernés par le service public de l'assainissement non collectif : 1 420 installations soit environ 3 600 habitants.

La compétence a été transférée à Rennes Métropole au 1^{er} janvier 2015.

- *Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif*

L'indice de mise en œuvre du service assainissement non collectif est de 100/140.

- *Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif*

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 37,42 %.

TARIFICATION, RECETTES ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- *Tarifs des contrôles*

Les montants des redevances ont été approuvés par délibération n°2014-25 du 26 novembre 2013.

Tarifs	2014	2015	Variation
Contrôle de bon fonctionnement	31 € / an	31 € / an	0 %
Contrôle de conception	60 €	60 €	0 %
Contrôle de réalisation	100 €	100 €	0 %

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

- *Recette d'exploitation du service*

Recettes de la collectivité

	2013	2014	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	56 620 €	55 649 €	- 1,7 %

- *Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service*

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager : préparation d'un règlement de service métropolitain, harmonisation des tarifs et des modalités de contrôles à l'échelle de Rennes Métropole.